



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008 et 2009

L'association, en 2009, a poursuivi son action auprès des communes « Aide aux communes sur la procédure de protection de captage de l'eau potable ».

Le poste de directeur est depuis novembre 2008 à temps plein, la situation financière le permettant, au regard des nouvelles adhésions des communes.

En 2009, les actions de formation auprès des élus se sont déroulées sur un rythme plus soutenu, d'une façon mensuelle. L'agrément d'organisme de formation pour les élus a été renouvelé par le Ministère de l'Intérieur pour une durée de 2 ans.

1. FAIRE VIVRE L'ASSOCIATION

Les 3 salariés de l'AMF 70 ; un directeur, un chargé de mission EAU et une secrétaire à temps partiel étaient chargés pour cette année 2009, de :

↳ Gérer l'association en :

- supervisant la comptabilité de l'AMF 70,
- organisant le voyage annuel à Paris lors du Congrès des Maires de France en novembre et tout déplacement pouvant s'inscrire dans l'activité communale ou intercommunale.

↳ Informer les élus adhérents en :

- répondant à toute demande des élus du département de la Haute-Saône,
- organisant les réunions de bureau, de Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale.

↳ Communiquer en :

- rassemblant les élus haut-saônois pour un événement particulier,
- mettant à jour les coordonnées des maires & mairies et le site Internet,
- poursuivant l'édition par trimestre de l'AMF info.
- participant à la constitution de commissions avec des élus représentant l'association en concertation avec l'AMR 70,
- représentant l'AMF 70 lors de réunions en préfecture ou au Conseil Général,....

↳ Former en :

- établissant des plans annuels de formations à l'attention des élus et de leurs collaborateurs.

2. RENSEIGNER AU MIEUX LES ÉLUS AVEC LE SOUTIEN DES SERVICES LOCAUX ET DE L'AMF PARIS

Plusieurs questions sont posées à l'association départementale sur des thèmes très variés comme le conseil municipal, l'administration générale de la commune, les pouvoirs de police du Maire, les assurances, la fiscalité, la comptabilité publique, les élections, le personnel communal, les biens communaux (terre, bois, eau), les bâtiments communaux, l'urbanisme, la voirie, l'eau, l'assainissement, l'agriculture, les intempéries, l'état civil, l'enseignement, l'intercommunalité, l'armée, les pompiers, le tourisme, les loisirs, le sport, la culture, les fêtes...

Au 31 décembre 2009 : **239**

Dont

- 18,56 %** concernent **le Conseil Municipal Statut Elu**
- 13,92 %** concernent **les Finances Publiques**
- 13,92 %** concernent **les Pouvoirs de Police du Maire**
- 10,97 %** concernent **l'Urbanisme**
- 9,28 %** concernent **la Santé et Environnement**
- 8,01 %** concernent **le patrimoine communal**
- 4,21 %** concernent **l'Intercommunalité**

Les sujets les moins abordés sont : Procédure au TA, Fonction Publique, Patrimoine Communal, EAU et Assainissement, Forêt et Chasse, Travaux, Gestion des Cimetières, Ecoles, Relations avec l'Etat, Agriculture.

Les sources d'informations (sur les 239) en principal

- 37,55 % bases juridiques (légifrance, Minefi, revues juridiques spécialisées,...)
- 24,05 % interne à AMF70 (directeur et/ou Président et membres du CA)
- 9,28 % AMF nationale
- Soit 70,88 % par l'AMF70, ou l'AMF**
- 8,86 % Services Etat en Haute-Saône
- 2,53 % des services du Conseil Général 70

En 2008 : **224**
En 2007 : **89**
En 2006 : **90**

En 2005 : **72**
En 2004 : **103**
En 2003 : **109**

En 2002 : **204**
En 2001 : **206**

Plusieurs demandes des communes concernaient des recours au Tribunal Administratif. Un appui par l'AMF70 et l'AMF nationale a été apporté sur des dossiers pour des communes qui n'avaient pas été assurées.

De plus la nouvelle loi du 12 mai 2009 relative à la simplification et à la clarification du droit permet à l'AMF70 de se porter partie civile dans les affaires d'injures, d'outrages et de diffamation. En juillet 2009, l'AMF70 s'est saisie de cette possibilité pour aider un maire du département.

3. CONSOLIDER LE PLAN DE COMMUNICATION

SITE INTERNET :

Toutes les informations de l'association départementale sont disponibles sur le site de l'AMF 70 www.amf70.org, remis à jour directement.

Fin août 2009, un compteur a été installé pour mesurer les visites.

De fin Août à fin décembre 2009 : 910 visites enregistrées

AMFinfo :

En 2009, les numéros trimestriels de l'AMFinfo ont continué. A ce jour, les 4 numéros annuels sont sortis : pour le 1^{er} trimestre, 2^{ème} trimestre, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2009. Une page supplémentaire a été faite par des nouveaux maires qui témoignaient.

4. ANNUAIRE DES MAIRES

En 2009, l'imprimeur a saisi les informations que nous avons envoyées.

Un Bon à tirer a été envoyé à toutes les communes

L'AMRF70 et COFOR70 ont donné leur accord pour une parution commune, avec une réalisation de la saisie par l'AMF70.

Un éditeur spécialisé a été commandé, afin de réaliser cet annuaire, sans aucun frais pour les associations. Ce choix, gratuit pour les associations, s'avère fastidieux et ne nous permet pas de maîtriser les délais, ni les corrections de l'éditeur.

5. L'ACTION «AIDE AUX COMMUNES SUR LA PROCÉDURE DE PROTECTION DE CAPTAGE DE L'EAU POTABLE»

La réglementation a fixé pour 2010 l'obligation de mettre en place les périmètres de protection de captage de l'eau potable. Depuis plusieurs années, la DDASS70 et l'Agence de l'Eau assistent les communes dans la procédure.

En 2007, le constat de plus de 60 communes non engagées dans la procédure, et de plus d'une centaine en cours de procédure mais qui semblaient ne plus avancer, a amené l'AMF70 à proposer à l'Etat et à l'Agence de l'EAU que notre association puisse aider les maires dans cette procédure. Une convention a été signée dans ce sens, et un apport financier de l'Etat a permis pour cette mission le recrutement (en février 2008) d'un chargé de mission, spécialisé en gestion et maîtrise de l'eau.

Au 25 août 2009, sur les 60 communes, il reste quelques communes qui n'ont pas délibéré. Le travail a permis une progression du dossier, qu'il reste à mesurer d'ici la fin de l'année.

Le contrat de travail du chargé de mission s'est achevé au mois d'août. Le Conseil Général a pris le relais de l'action en engageant le chargé de mission. Ce dernier est mis à disposition par convention à l'AMF70, afin d'achever (au 31/12/2009) le travail prévu par convention avec l'Etat.

6. FORMER LES ÉLUS : UNE PRIORITÉ

La formation constitue une priorité pour l'AMF70. Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser et organiser de la formation aux élus, l'AMF70 a accentué en 2009 les formations.

↳ 11 Formations réalisées en 2008

| INTITULE DE LA FORMATION | DATE | LIEU | NOM de l'INTERVENANT | Nombre total de participants |
|--|--------------------------------|------------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| Préparer les élections | 11 janvier 2008 | Vesoul | Rémy CLOUET, Consultant | 40 |
| La Vie financière des Communes | 14 mai 2008 | Vesoul | Trésorerie Générale | 71 |
| Université des Nouveaux Maires | 15 et 16 mai 2008 | Vesoul | Mairie 2000 et AMF | 129 |
| Le Fonctionnement du Conseil municipal | 19 mai 2008 | Vesoul | Rémy CLOUET, Consultant | 42 |
| Construire un ouvrage public Rôle et responsabilité du Maître d'ouvrage | 11 juin 2008 | Vesoul | CAUE 70 | 26 |
| Les pouvoirs du Maire | 08 septembre 2008 | Vesoul | Rémy CLOUET, Consultant | 19 |
| L'urbanisme réglementaire et La gestion des lotissements | 24 septembre et 8 octobre 2008 | Vesoul | CAUE 70 | 149 |
| La responsabilité civile et pénale de l'élu | 31 octobre 2008 | Vesoul | Rémy CLOUET, Consultant | 43 |
| Aménagement Espace Public | 3 décembre 2008 | Vesoul | CAUE 70 | 18 |
| Initiation au budget communal | 09, 10 et 12 décembre 2008 | Vesoul Lure Gray | Dexia | 67 |
| Les Documents d'urbanisme | 12 décembre 2008 | Vesoul | Rémy CLOUET, Consultant | 38 |
| | | | Total des participants en 2008 | 642 |
| | | | | |

↳ Formations réalisées en 2009

| INTITULE DE LA FORMATION | DATE | LIEU | NOM de l'INTERVENANT | Nombre total de participants |
|--|---|------------------------|--|------------------------------|
| Les autorisations d'urbanisme | 12 janvier 2009 | Vesoul | Rémy CLOUET, Consultant | 48 |
| Préparer le budget communal 2009 | 30 janvier 2009 3 mars 2009 | Vesoul Gray | Rémy CLOUET, Consultant | 91 |
| Université des Nouveaux Maires | 10 et 12 février 2009 | Vesoul Gray Lure | GROUPAMA | 41 |
| L'approche du coût global dans la construction | 20 février 2009 | Vesoul | CAUE70 et Mission Interministérielle pour la qualité de la construction publique | 21 |
| Construire un ouvrage public Rôle et responsabilité du Maître d'ouvrage | 11 juin 2009 | Vesoul | CAUE 70 | 26 |
| Passer un marché public | 23 avril 2009 | Vesoul | Rémy CLOUET, Consultant | 29 |
| Le Maire et le Bruit | 6 mai 2009 9 mai 2009 3 juin 2009 | Lure Gray Vesoul | NEUBERT acousticien DDASS 70 | 84 |
| Le Maire et l'Agriculture L'urbanisme et l'agriculture | 10 juin 2009 | Vesoul | Chambre d'Agriculture 70 | 40 |
| Projets de territoire - SCOT | 19 juin 2009 | Vesoul | CAUE 70 | 17 |
| La gestion des ressources naturelles | 23 sept 2009 2 décembre | Vesoul Gray | Chambre d'Agriculture 70 | 59 |
| La gestion du patrimoine et L'inventaire des collectivités | 22 octobre 2009 | Vesoul | Rémy Clouet, Consultant | 58 |
| Les périmètres de captage et la nouvelle compétence du Conseil Général 70 | 8, 9 et 10 décembre 09 | Gray Lure Vesoul | DDASS70 Conseil Général 70 | 115 |
| | | | Total des participants en 2009 | 603 |

Les formations en 2010

- ↪ 15 février (GRAY) et 16 février 2010 (VESOUL) - Rémy CLOUET
« *La préparation du budget 2010 et la réforme TP* »
 - ↪ 30 avril (VESOUL) – Rémy CLOUET
« *La commune, le Maire et les associations* »
 - ↪ 5 mai (VESOUL) – le SIED 70 et Météo France 70 :
« *Le réchauffement climatique – Les économies d'énergie dans l'éclairage public* »
 - ↪ 31 mai (VESOUL) – Rémy CLOUET Consultants
« *La voirie communale, les chemins ruraux, le domaine privé et public de la commune* »
 - ↪ 14 juin (GRAY) - 15 juin (VESOUL) – 17 juin (LURE) – Georges RECH, Directeur des Archives Départementales de la Haute-Saône
« *Les archives des collectivités locales* »
 - ↪ 28 septembre (GRAY) - 12 octobre (VESOUL) – 26 octobre (LURE)
Avec la Délégation Départementale aux droits des femmes et à l'égalité et le Centre d'Information des Droits des Femmes
« *Les violences dans le couple* »
 - ↪ 30 novembre (VESOUL) – Rémy CLOUET Consultants
« *Le Maire employeur* »

 - ↪ A DATER
- Avec Groupama
« *Les ACMO* »
- 2011**
- ↪ 24 Janvier 2011 (VESOUL) - Rémy CLOUET
« *La fiscalité après la réforme de la Taxe Professionnelle* »
 - ↪ 11 février 2011 (VESOUL) et 21 février 2011 (GRAY) - Rémy CLOUET
« *La préparation du budget 2011* »

↳ Dossier d'agrément 2008-2011

Toute structure qui propose de la formation aux élus locaux doit obtenir du Ministère de l'Intérieur un agrément valable 2 ans. L'agrément a été accordé à notre association en date du 14 septembre 2006. Le dossier de renouvellement a été fait en 2009, et nous avons reçu à nouveau l'agrément jusqu'en 2011.

7. PROMOUVOIR LE CONGRÈS ANNUEL DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES A PARIS

Comme chaque année, l'association départementale a organisé un voyage à Paris (fin novembre) afin de faire participer les élus haut-saônois au Congrès annuel des Maires de France et Présidents de Communautés de Communes.

En 2009, pour le 92^{ème} Congrès, 67 élus (l'an dernier 56) du département purent profiter des trois jours de Congrès. Tables rondes, débats, ateliers, séance solennelle se sont succédé agrémentés de quelques divertissements..

En 2010, le Congrès des Maires aura lieu les 23, 24 et 25 novembre 2010 avec comme thème :

Demain, quel rôle et quels moyens pour les communes et leurs intercommunalités ?